

Avis d'enquête publique unique
du 15 janvier 2026 au 13 février 2026

à RIQUEWIHR

Préalable à un périmètre délimité des abords,
et à un classement au titre de site patrimonial remarquable.

Par arrêté préfectoral du 24 décembre 2025 est ouverte une enquête publique unique, préalable à la décision par le ministre chargé de la culture, de classement de Riquewihr au titre de site patrimonial remarquable, et préalable à la création par arrêtés du préfet de région d'un périmètre délimité des abords autour des monuments historiques de la commune de Riquewihr.

Cette enquête demandée par la directrice régionale des affaires culturelles du Grand-Est, se déroulera du jeudi 15 janvier 2026 à 10h00 au vendredi 13 février 2026 à 12h00.

Pendant toute cette durée, les documents sont consultables à la mairie de Riquewihr aux heures d'ouverture au public, et sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin :

<https://www.haut-rhin.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public-et-installations-classees/Dossiers-de-consultation-en-cours>

Monsieur Frédéric Mahé est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public à la mairie de Riquewihr :

- Le jeudi 15 janvier de 10h00 à 12h00,
- le mardi 27 janvier de 15h30 à 17h30,
- le vendredi 13 février de 10h00 à 12h00.
-

Des observations peuvent être adressées à la mairie : 1 place Voltaire – BP 35 – 68340 RIQUEWIHR, à l'attention du commissaire enquêteur, en précisant en objet « enquête publique SPR et PDA de Riquewihr », ou par courriel à : pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera mise à la disposition du public pendant un an à la mairie de Riquewihr et sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin :

<https://www.haut-rhin.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public-et-installations-classees/Rapport-et-conclusions-du-commissaire-enqueteur>